

**L'évaluation DE et PAR l'oral en classe de
langue étrangère à l'université**

Zakarya MAHFOUD

Université Hassiba Benbouali de Chlef, Algérie

z.mahfoud@univ-chlef.dz

Fatine Merieme BELARBI

Université Saâd Dahleb – Blida 1, Algérie

belarbi.fatine.merieme@gmail.com

Reçu le 05/04/2023 Accepté le 09/04/2023 Publié le 20/04/2023

Résumé :

L'enseignement/apprentissage de l'oral a toujours été relégué au second plan compte tenu de sa difficulté tant sur le plan de l'enseignement que sur celui l'évaluation. Aussi, il est difficile de concevoir l'oral comme objet d'apprentissage en classe de FLE. Le caractère éphémère de cette pratique langagière rend la tâche évaluative difficile. C'est pourquoi, la teneur de cet article s'attarde sur la méthode adoptée pour l'enseignement de l'oral en classe de langue étrangère à l'université. Il constitue également une réflexion didactique sur le processus d'évaluation. Il s'agit aussi de valoriser la notion de l'oral à travers une évaluation valide, fiable et efficiente.

Mots-clés : oral – enseignement - évaluation – classe de langue étrangère

Abstract:

The teaching/learning of oral item of the language has always been relegated to the background because of its difficulty in terms of teaching and assessment. It is therefore tough to conceive of oral expression as a learning object in the FFL classroom. The ephemeral nature of this language practice complicates the evaluation task. The content of this article therefore focuses on the method adopted for teaching oral in the foreign language classroom at university. It also constitutes a didactic reflection on the evaluation process. As it aims to enhance the notion of oral item of the language through a valid, reliable and efficient evaluation.

Keywords: oral- teaching - assessment - foreign language classroom.

Introduction

L'oral a toujours été déconsidéré par rapport à l'écrit notamment dans les méthodologies de l'enseignement des langues. Il a fallu attendre l'avènement de l'approche communicative dans les 1970 pour que l'apprentissage de l'oral soit mis en valeur au même titre que l'écrit. En effet, les acteurs pédagogiques valorisent l'oral comme vecteur des apprentissages mais peu comme objet d'apprentissage à part entière au même titre que l'oral. En dépit de l'importance du langage oral dans la classe de langue voire dans la vie, ce dernier demeure le parent pauvre de la didactique des langues (Wiertz, Van Mosnenck, Galand, & Colognesi, 2021). De plus, il est vrai que le chemin du développement d'une communication orale est submergé de difficultés. Ces difficultés sont la résultante des outils pédagogiques qui font défaut et de la complexité de l'évaluation de l'oral. La complexité de ce processus d'évaluation réside dans la multiplicité des composantes de l'oral. Compte tenu de cette problématique double de l'enseignement et l'évaluation de l'oral aux départements de français, en Algérie, le présent article a pour objectif d'y mener une réflexion didactique. Nous allons, dans un premier temps, mettre la lumière sur la notion de l'oral, ses difficultés et ses enjeux. La seconde partie de cette réflexion sera axée sur l'évaluation de l'oral à l'université. L'article se veut une revue de littérature et un état des lieux sur l'enseignement et l'évaluation de l'oral à l'université algérienne.

1. L'oral, c'est quoi au fait ?

Une question qui paraît à priori naïve mais indispensable pour tout un didacticien. En effet, il va falloir définir notre objet d'étude qui est l'oral. La réponse semble être très simple : l'oral est relatif systématiquement à la parole et à l'écoute. De plus, il est plus aisé de définir l'oral comme étant un des deux domaines de la pratique de la langue, par

opposition à l'écrit. Ces définitions sont simples, précises et vérifiées mais n'étanchent pas la soif d'un didacticien qui veut cerner, caractériser et délimiter son objet et champ d'étude.

Dans le Cadre Européen commun de Références pour les langues (CERCL), on « distingue cinq activités langagières principales que les professeurs devront isoler et articuler entre elles pour une meilleure efficacité : La compréhension de l'oral ; La compréhension de l'écrit ; L'expression orale en interaction ; L'expression orale en continu ; L'expression écrite. » (Le CECR, p. 1). Aussi, faut-il mentionner que (Carton, 1995-96) avait insisté sur la séparation de l'expression et de la compréhension, de l'écrit et l'oral dans l'apprentissage des langues étrangères. Cette séparation des aptitudes est, rappelons-le, le fruit de l'introduction de l'approche communicative dans les années 1970. Pour Emanuel Trendel (2008), l'oral est un outil à usage multiple auquel recourt tout individu pour exprimer ses idées, communiquer avec les autres individus dans des situations diverses. De même, Trendel le définit « ... comme un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects. » (2008, p. 29).

L'oral est aussi un moyen utilisé à la fois par l'enseignant (pour expliquer) et par l'apprenant (pour répondre aux questions et poser des questions à l'enseignant). Ainsi, il est un moyen voire un vecteur de transmission du savoir quelle que soit la discipline comme l'affirme si bien Jean François Halté : « *Les trois-quarts des échanges scolaires se passent en échange de parole* » (2002, p. 16).

En classe de langues, l'oral est non seulement un vecteur des enseignements mais aussi un objet d'apprentissage. À l'université, dans les départements linguistiques, l'oral est

enseigné explicitement sous forme d'une matière à part entière.

Dans la même dimension didactique, il convient de préciser que l'oral s'avère un outil très efficace pour la mémorisation des apprentissages. En effet, Flora Luciano-Bret (1991) souligne que « nous retenons 20% de ce que nous entendons, 30% de ce que nous voyons, 50% de ce que nous entendons et nous voyons, 80% de ce que nous disons, 90% de ce que nous disons et faisons » (1991, p. 251). Ainsi, la production orale aide à mémoriser 80 % de la parole. La pratique de la production orale aide principalement à l'enrichissement du vocabulaire de l'apprenant.

Nous proposons ci-après le schéma de Jean-François Halté (2002) qui regroupe les domaines liés à l'oral :

Figure 1: Schéma de définition de l'oral



Source : (Halté, 2002, p. 38)

Le schéma recense les termes et concepts en étroite relation avec l'oral. Ce dernier n'est donc pas défini par lui-même mais via des synonymes ou des mots qui relèvent de son champ lexical. En didactique des langues, l'oral comprend deux aspects à savoir la parole et l'écoute. Le premier aspect renferme une dimension réceptive ; autrement dit la compréhension orale. La seconde dimension est productive et fait référence à l'aptitude la production orale. À cela s'ajoute l'interaction qui intervient entre les deux dimensions. Qu'en est-il pour l'oral à l'université algérienne et principalement au département de langue française ?

2. L'oral en classe de langue à l'université

Depuis l'introduction du système LMD en Algérie, l'oral est omniprésent dans les canevas des six semestres du premier cycle qu'est la licence des filières des langues étrangères. L'enseignement/apprentissage de l'oral jouit d'un statut particulier au même titre que l'écrit notamment après la mise en conformité des canevas de licence en 2013. Ainsi, les étudiants reçoivent un enseignement de l'oral tout au long des trois années de licence. L'oral est enseigné à raison de deux séances hebdomadaires durant les quatre premiers semestres soit un volume horaire de 3 heures par semaine totalisant 45 heures par semestre. Le volume horaire est réduit à la moitié en troisième année au même titre que pour l'écrit. La compréhension et expression orales constitue l'une des matières principales du cursus car elle figure dans la première loge de l'unité d'enseignement fondamental (UEF1).

Dans le socle commun du domaine des lettres et langues étrangères, on précise que les contenus de la matière en question prennent en charge aussi bien la compréhension que l'expression comme son nom l'indique. Cependant, l'expression prend souvent la part du lion des contenus faute du matériel et logistique requis à l'instar des

laboratoires de langues. Quant à la progression des contenus, nous relevons que les mêmes objectifs et axes sont repris dans chaque semestre.

Aussi, faut-il mentionner que « l'enseignement du français à l'université diffère fondamentalement de l'enseignement d'une nouvelle langue étrangère, inconnue auparavant de la part de l'apprenant. » (Boudjellal, 2012, p. 124). En effet, l'étudiant algérien fraîchement inscrit à l'université compte à son actif au moins neuf années d'étude de français ; ce n'est nullement le cas pour les autres langues étrangères telles que l'anglais (enseignée depuis la première année du cycle moyen) ou l'espagnol, l'allemand et l'italien (enseignée dès la deuxième année secondaire). En dépit du statut privilégié dont jouit le français, en Algérie, les difficultés rencontrées aussi bien par les enseignants que par leurs étudiants à l'oral sont nombreuses. Pourquoi est-il donc si difficile d'enseigner et d'apprendre l'oral ?

3. Pourquoi est-il si difficile d'enseigner et d'apprendre l'oral ?

Evelyne Charmeux (2000) écrit : « *pouvoir prendre la parole n'est pas un don, c'est le résultat d'un apprentissage* » (Evelyne, 2000, p. 19). L'oral est une compétence transversale à toutes les disciplines et toutes les situations de communication et se veut une composante intégrante du processus de l'enseignement/apprentissage d'une langue quel que soit son statut. C'est pourquoi le développement de cette compétence chez les étudiants s'avère un défi pour les enseignants. En effet, il est difficile de faire de l'oral un « objet d'apprentissage » comme le cas d'autres matières notamment celles qui se rapportent à l'écrit. Pour les étudiants, la notion de l'oral n'est pas saisissable car il est pratiqué en permanence dans toutes les matières et les situations universitaires.

« *L'oral implique l'ensemble de la personne. La production verbale ne peut pas être dissociée de la voix et du corps* » (Debanc & Delcambre, 2001, p. 5). Tout est signifiant à l'oral y compris le silence et les mouvements du corps. En effet, l'enseignant de l'oral doit tout prendre en charge, verbal, non verbal, espaces, habitudes culturelles, etc. De surcroît, il est à signaler que les aspects psychologiques et affectifs ont leur impact sur les étudiants et peuvent créer chez eux un sentiment d'insécurité. À cela s'ajoute le problème de la timidité chez certains étudiants ; d'autres perdent l'assurance en public ; une autre catégorie d'étudiants ne trouve pas quoi dire une fois la parole leur est cédée.

En dépit de l'importance accordée à l'oral depuis la fin du siècle passé, le matériel pédagogique dédié à son enseignement fait défaut et s'avère peu diversifié si l'on compare à l'écrit. L'oral se met difficilement en manuels et en fiches. En effet, les enseignants trouvent des difficultés pour concevoir un cours de l'oral notamment au niveau la production car ils disposent de peu de documentation en la matière. Il en va de même pour les recherches didactiques sur l'enseignement/apprentissage de l'oral. (Debanc & Delcambre, 2001). Aussi, convient-il de préciser qu'il est difficile d'observer l'oral en classe de langue. Pourquoi est-il si difficile de l'évaluer ?

4. Pourquoi est-il si difficile d'évaluer l'oral ?

L'évaluation de l'oral est une tâche problématique en didactique des langues en général et en didactique du FLE en particulier. L'oral en classe de FLE « présente une problématique particulière en ce qui concerne les variétés du langage oral ». (De Lafontaine, p. 175). Cette évaluation est qualifiée par les didacticiens de difficile voire « *périlleuse* » (Köhler & Piguet, 1991) et (Debanc & Delcambre, 2001) pour multiples raisons :

- l'oral est d'abord difficile à observer et complexe à analyser qu'il soit en production ou en compréhension ;
- il est transversal et présent dans toutes les autres matières et situations de communication universitaires ;
- il implique l'ensemble de la personne notamment lors de la production (voix, corps, mimique, silence...) ;
- l'apprenant ne laisse pas de traces lors de sa prestation orale, c'est pourquoi l'oral nécessite des enregistrements exigeants ;
- son évaluation nécessite beaucoup de temps et d'attention de la part de l'enseignant ;
- et nécessite aussi un détour par l'écrit par le biais de transcriptions ;
- ses indicateurs de maîtrise ne sont pas clairement définis et synthétisés. La construction des savoirs en oral suppose la présence d'un matériel technique d'enregistrement adéquat pour accompagner les apprentissages. En effet, les productions orales des apprenants ne peuvent être vraiment examinées que si les enseignants et les apprenants ont la possibilité de les réécouter plusieurs fois. À l'écrit, il est possible de lire et de relire un texte selon diverses fins ; à l'oral, la trace ne peut être conservée que si elle est enregistrée de quelque façon ;
- le matériel pédagogique est peu actualisé et diversifié ;

- les recherches didactiques sur l'oral sont récentes et peu nombreuses comparativement à l'écrit ;
- l'oral est marqué par les attitudes sociales inhérentes aux variations d'intensité (un apprenant qui parle fort), de débit (un apprenant qui parle vite), de distances proxémiques, (un apprenant qui parle de près), relevant de variations culturelles.

Il n'est donc pas aisé d'évaluer l'oral sous tous ses aspects par les enseignants de langues. En effet, l'enseignant se trouve face à une production langagière influencée par d'autres aspects. La difficulté est liée également au nombre des apprenants qui dissuade l'enseignant lors de l'évaluation de leurs productions langagières à l'oral (Alrabadi, 2011). Les enseignants de langues étrangères en général, prévalent cet argument pour souligner la difficulté de cette tâche évaluative : ils ont un nombre d'élève assez élevé et ne disposent que d'assez peu de temps. De plus ; le caractère complexe de l'oral comme objet d'enseignement/apprentissage pèse sur l'activité évaluative comme le soulignent (Maurer & Verdelhan, 2001) : « *la communication de l'oral serait un processus complexe difficilement critériable, ne pouvant être soumis, contrairement à d'autres activités, à des procédures d'évaluation* » (p. 64). De ce fait, les enseignants n'évaluent l'oral que superficiellement et ne conçoivent pas des grilles d'évaluation détaillées prenant en compte tous les aspects de l'oral. Par conséquent, les apprenants ne s'investissent pas trop dans une matière où l'évaluation leur semble peu objective ou quasi-absente.

5. Les raisons qui nous amènent à évaluer l'oral en licence de français

Nombreux sont les raisons et les enjeux qui poussent les enseignants chargés de l'oral à l'évaluer. Ces raisons sont d'ordre :

- **Social** : car la maîtrise de l'oral suscite des jugements sociaux d'autant plus que l'étudiant préparant une licence de français est considéré comme un futur enseignant ;
- **Pédagogique** : tout processus d'enseignement / apprentissage en langue étrangère est sanctionné par une évaluation qui permet à l'enseignant d'évaluer les objectifs assignés au préalable et à l'étudiant de prendre conscience de son niveau de maîtrise de l'oral. Certains enseignants d'autres matières évaluent les travaux de leurs étudiants par l'oral. Autrement dit l'évaluation par l'oral.
- **Didactique** : l'évaluation critériée et objective de l'oral contribue à l'amélioration et la régulation de l'enseignement de l'oral. Ainsi, une évaluation efficiente s'avère primordiale d'autant plus qu'elle permet aux enseignants d'anticiper sur le type d'activités à proposer afin d'atteindre les objectifs escomptés.
- **Psychologique** : une évaluation objective ne fait que motiver l'apprenant pour progresser dans ses apprentissages. Il importe donc de définir soigneusement les critères d'évaluation pour chaque activité et de les communiquer aux apprenants. C'est ainsi que l'apprenant pourra améliorer ses prestations d'autant plus qu'il prend en compte tous les critères d'évaluation et les indicateurs de réussite. Il prend donc connaissance des éléments sur lesquels va porter l'évaluation. Une évaluation objective est donc dans l'intérêt à la fois de l'enseignant et de l'apprenant du point de vue psychologique.

Mais comment évalue-t-on l'oral et à quel moment ?

6. À quel moment intervient l'évaluation de l'oral ?

L'évaluation est omniprésente dans le processus d'enseignement/apprentissage. Elle intervient systématique en amont de l'apprentissage, pendant l'apprentissage voire en aval.

6.1. L'évaluation diagnostique

À l'université, l'évaluation diagnostique est une condition sine qua non pour entamer la progression semestrielle de la matière de compréhension et expression orales. Cette évaluation se réalise au début de l'année universitaire. Elle a pour objectif de placer les étudiants dans l'un des six niveaux du CECRL et s'enquérir sur le niveau global des étudiants fraîchement inscrits au département de langue française. Elle se veut aussi une enquête sur la biographie langagière du nouveau bachelier. À l'accoutumée chaque enseignant propose des sujets d'expression orale aux étudiants pour voir leur capacité à prendre la parole, à s'exprimer à l'oral et leur niveau de langue. En compréhension orale, l'enseignant fait écouter un extrait sonore ou audiovisuel et demande aux étudiants de répondre à un questionnaire pré-élaboré. Souvent, les enseignants comparent les évaluations diagnostiques avec les notes obtenues à l'épreuve de français au baccalauréat. Cependant, cette comparaison n'est pas fondée d'autant plus que l'évaluation de l'épreuve de français au baccalauréat algérien porte essentiellement sur l'écrit. Les résultats de cette évaluation servent d'indicateurs pour l'élaboration de la progression semestrielle de la matière.

6.2. L'évaluation formative

Une partie intégrante et étape clé du processus de l'apprentissage de l'oral à l'université, l'évaluation

formative y intervient périodiquement. Les prestations orales présentées par les apprenants, les exercices d'application, de diction, les tests de compréhension orale... sont des formes sur lesquelles s'appuie l'enseignant dans l'évaluation formative de l'oral. Ce type d'évaluation a pour objet principal de réguler les apprentissages. Lors de de cette évaluation, l'enseignant n'est pas censé attribuer une note chiffrée mais adresser des remarques aux apprenants afin de les renseigner sur leur niveau de maîtrise de l'oral. Ainsi renseigné, l'apprenant pourra réguler son rythme d'apprentissage en fonction des directives et remarques de l'enseignant en charge de la matière. Parallèlement, l'enseignant tire des conclusions de chaque évaluation formative et ce, pour réajuster les enseignements et remédier aux lacunes des apprenants. Cette évaluation sera appuyée par une évaluation continue.

6.3. L'évaluation continue

En se référant aux canevas des trois niveaux de licence de français, nous trouvons que le mode d'évaluation recommandée pour cette matière est partagé entre un contrôle continu et un examen qui se veut une évaluation sommative. En effet, l'évaluation continue est permanente et s'exerce tout au long du processus d'enseignement / apprentissage de la matière en question, soit durant tout le semestre. À l'opposé de l'évaluation formative, l'évaluation continue n'est pas périodique et évalue tous les travaux réalisés par les apprenants durant les séances de travaux dirigés. Cette évaluation est sanctionnée par l'attribution d'une note chiffrée à chaque prestation orale qu'elle soit individuelle ou collective. Il convient de signaler que cette évaluation porte aussi bien sur les travaux de production que sur ceux de compréhension orale. Ainsi, la note des travaux dirigés est la moyenne arithmétique de tous les travaux réalisés par l'apprenant, durant tout le semestre. L'évaluation continue rend, cependant, obligatoire la présence régulière des étudiants en TD de l'oral. C'est donc

un atout pour la réussite dans les deux premiers semestres de licence. En effet, cette modalité pédagogique doit évoluer progressivement dans le but de rendre l'étudiant plus autonome en deuxième et troisième années. Elle permet à l'étudiant de repérer ses lacunes grâce aux remarques et analyses d'erreurs faites par l'enseignant. L'évaluation continue favorise également la diversité des méthodes de l'évaluation : de durées variables selon la nature de l'activité ; individuelle ou en groupe ; en présentiel ou en distanciel ; à l'aide des outils numériques (enregistrements ; podcasts...) L'évaluation continue se veut donc un entraînement qui débouche inévitablement sur l'évaluation sommative.

6.4. L'évaluation sommative

Cette modalité d'évaluation intervient le plus souvent au terme de l'une ou plusieurs phases d'apprentissage soit au terme du semestre. Son objectif premier est de vérifier les acquis des apprenants afin qu'ils soient validés par l'enseignant. Cette évaluation est sanctionnée par l'attribution d'une note chiffrée à l'apprenant par rapport à une prestation réalisée individuellement ou en groupe. À ce stade d'évaluation, l'enseignant ne revient pas sur le processus d'enseignement/apprentissage et ne prend pas en considération les difficultés ou lacunes mais émet un jugement sur la qualité de la prestation faite le jour de l'examen suivant une grille d'évaluation. Dans les départements de français, les enseignants proposent des sujets divers dont les thématiques ont été abordées lors des évaluations continues pour évaluer la production des étudiants. Quant à la réception, ils proposent un document sonore authentique et inédit ou audiovisuel suivi des questions afin de tester les compétences des étudiants en compréhension orale.

7. Les critères d'évaluation de l'oral

Pour une évaluation fine et objective, les critères d'évaluation doivent être clairement définis car « sans critères spécifiques d'évaluation et sans un enseignement de l'oral au préalable qui permet aux élèves d'apprendre et de s'améliorer, l'évaluation peut facilement devenir subjective » (Dumais, 2016, p. 1). Les critères d'évaluation prennent en compte la variété des conduites discursives, les aspects linguistiques et para-verbaux des apprenants, lors de la séance de l'oral. En effet, il existe trois critères d'évaluation sur lesquels s'appuie la conception des grilles d'évaluation de l'oral. Ils aident non seulement l'enseignant à évaluer les travaux des apprenants mais permettent également à ces derniers de s'autoévaluer.

7.1. Le critère linguistique

Comme son nom l'indique, ce critère vise à évaluer les éléments linguistiques tels que la syntaxe, la conjugaison, la pertinence du choix lexical, la phonétique, etc. Ce critère s'attarde également sur les aspects prosodiques à l'instar de l'intonation, le débit, l'articulation et la posture. En d'autres termes, il permet d'évaluer les éléments linguistiques, lexicaux et prosodiques.

7.2. Un critère discursif

L'évaluation porte sur le contenu de la prestation orale, la progression thématique, la cohérence et cohésion des informations, la prise de parole, la structure, etc. L'attention pourrait aussi s'orienter sur la capacité de l'apprenant à argumenter, à se positionner par rapport au thème et ne pas se servir de son texte (improvisation). Ce critère prend donc en compte l'organisation du discours de l'apprenant, la pertinence du choix de thèmes et de la crédibilité.

7.3. Un critère de communication

Puisque la compétence communicative est intrinsèque au processus d'enseignement/apprentissage de l'oral, il est primordial que l'évaluation porte sur le volet communicatif du travail de l'apprenant. En effet, l'attitude, la posture, le registre de langue, la qualité de la langue, la capacité à attirer l'attention de l'auditoire, le respect de l'interlocuteur, l'écoute attentive ainsi que l'art de la prise de parole en public. Ce critère est axé principalement sur le paraverbal plus que le verbal : l'interaction avec les pairs, le choix du registre de langue adéquat à la situation de communication, la gestuelle et la mimique.

Encore faut-il savoir que ces critères sont communs à toutes les grilles d'évaluation et tous les types d'évaluation afin qu'il y ait une harmonie.

Pour conclure

L'harmonie entre les enseignements dispensés et les évaluations effectuées permettent, sans l'ombre d'un doute, aussi bien aux enseignants qu'aux étudiants d'en tirer profit. C'est ainsi que l'enseignant se sent confiant et tend à évaluer objectivement les travaux de ses apprenants afin de hisser la qualité des enseignements dispensés et leur maîtrise de la langue orale. De plus, les étudiants quant à eux se sentent davantage en confiance et s'assurent qu'ils sont capables d'améliorer leur oral car l'évaluation portera sur les contenus enseignés en classe. De ce fait, les tâches de l'enseignement et de l'évaluation se complètent afin d'assurer un apprentissage de l'oral de qualité. Il faut donc qu'il y ait ce chevauchement entre les deux processus puisque « il est regrettable de constater que les enseignants passent plus de temps à évaluer qu'à enseigner l'oral. » (Aouchiche Ait Yala & Berkoun, 2022, p. 83). Enfin ce travail se veut une revue de littérature sur l'enseignement et l'évaluation de l'oral au département de français ouvrant la

voie vers d'éventuelles recherches contribuant à améliorer les pratiques enseignantes et évaluatives en classe de FLE.

Références bibliographiques

- Alrabadi, E. (2011). Quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement/apprentissage de l'oral? *Didáctica. Lengua y Literatura*(23), pp. 15-34.
- Aouchiche Ait Yala, O., & Berkoun, Z. (2022, janvier). Les défis de l'évaluation de l'oral. , 2022, vol. 1, no 1, p. . *Pratiques & didactique*, 1(1), pp. 72-86. Consulté le janvier 2, 2023, sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/764/1/1/177627>
- Boudjellal, A. (2012). Réflexion sur la didactique de l'oral en milieu universitaire algérien. *Synergies Algérie*(15), pp. 121-129.
- Carton, F. (1995-96). L'APPRENTISSAGE DIFFERENCIE DES QUATRE APTITUDES. *Didactique du français langue étrangère Verbum*, pp. 63-74. Consulté le mars 23, 2023, sur http://epc.univ-lorraine.fr/EPCT_F/pdf/Apprentissage%20differ.pdf
- De Lafontaine, L. (s.d.). Enseigner le français oral au Québec: vivre la variété des usages et des nonnes. *Français dans le monde. Recherches et applications*(29), pp. 175-182.
- Debanc , C., & Delcambre, I. (2001). Enseigner l'oral ? *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*(24-25), pp. 3-21. doi:doi : <https://doi.org/10.3406/reper.2001.2367>
- Dumais, C. (2016, mars). *Comment évaluer la compétence à communiquer oralement ?* Consulté le mars 3, 2023, sur Éduscol:

- <https://eduscol.education.fr/document/16270/download>
- Evelyne, C. (2000). *Apprendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend*. Toulouse: SEDRAP éditions.
- Halté, J. F. (2002). Pourquoi faut-il oser l'oral. *Cahiers pédagogiques, 1*(Cahiers pédagogiques), pp. 16-17.
- Köhler, D. B., & Piguet, A.-M. (1991). Ils parlent, que peut-on évaluer? Dans M. Wirthner, D. Martin, & P. Perrenoud, *Parole étouffée, parole libérée. Fondements et limites d'une pédagogie de l'oral* (pp. 171-182). Paris: Delachaux et Niestlé.
- Le CECR. (s.d.). *Le Cadre Européen Commun de Référence (CECR)*. Consulté le mars 2, 2023, sur <http://www.images.hachette-langagières.fr/media/contenuNumerique/029/954119552.PDF>
- Luciano-Bret, F. (1991). *Parler à l'école: éthiques, mobiles et enjeux*. Colin.
- Maurer, B., & Verdelhan, M. (2001). *Une didactique de l'oral: du primaire au lycée*. Paris: Bertrand-Lacoste.
- Trendel, E. (2008). *Projet interculturel à l'école primaire de Mayotte et apprentissage de l'argumentation orale (dissertation). Thèse de doctorat*. La Réunion, France: Université de la Réunion.
- Wiertz, C., Van Mosnenck, S., Galand, B., & Colognesi, S. (2021, mai 4). Évaluer l'oral quand on est enseignant ou chercheur: points de discussion et prises de décision dans la coconception d'une grille critériée. , 2021, vol. 43,. *Mesure et évaluation en éducation, 43*, pp. 1-38. doi:<https://doi.org/10.7202/1083006ar>